

DEC190381INSHS

Décision portant modification de la décision DEC181898DGDS portant renouvellement des UMR et notamment de l'unité mixte de recherche n°7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : langues, archéologie, cultures

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181898DGDS du 21 décembre 2018 portant création et renouvellement des UMR et notamment de l'unité mixte de recherche n°7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : langues, archéologie, cultures et nommant M. Thomas RÖMER directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A l'article 2 de la décision DEC181898DGDS portant création et renouvellement des unités de recherche contractualisées susvisée, les termes concernant l'UMR7192 Proche-Orient, Caucase : langues, archéologie, cultures sont modifiés comme suit :

La ligne suivante est supprimée : « Directeur adjoint : M. Dominique CHARPIN, Professeur des universités ».

Article 2

A compter du 1^{er} juillet 2019, M. Lionel MARTI, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint pour la durée fixée dans la décision DEC181898DGDS susvisée.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

24 JUIN 2019



Le président - directeur général
Antoine Petit